

Conseil Municipal du 23 juin 2015

Présents

Mesdames : PAUMARD Isabelle, FABIAU Isabelle, POUJET Stéphanie, VILLEMUR Sylvie.

Messieurs : COLRAT Fabrice - MATTIUZZO Maxime - SCHORNOZ Yann.

Absents excusés : VILLEMUR Xavier pouvoir à VILLEMUR Sylvie, BAUDOUIN René, WAGNER Thomas et MONMARSON Aurélien.

Secrétaire de séance : SCHORNOZ Yann

1) Approbation du compte rendu du 31 mars 2015

Adopté à l'unanimité.

2) Délibération sur le prix de la caution ménage pour les locations de la salle des fêtes

La commission "salle des fêtes" a fait réaliser des devis pour un nettoyage complet de la salle des fêtes.

Suite à une location, si lors de l'état de lieu, l'élu en charge constate que la salle des fêtes n'est pas propre, la "caution ménage" sera utilisée pour payer l'entreprise de nettoyage.

Le montant de la caution ménage est votée à l'unanimité à 110 €.

3) Délibération sur le prix de la location de la salle des fêtes.

Une discussion a porté sur les coûts engendrés par la salle des fêtes sur une année. Les postes identifiés sont :

- Electricité : environ 1000€ / an
- Eau : environ 100€ / an
- Vérification des extincteurs : environ 200 € / an
- Vérification électrique : environ 500 € / an

Soit environ 1800€/an. Les locations actuelles (environ 600€/an) ne couvrent pas les charges de la salle des fêtes.

Une mise en conformité électrique est à prévoir, le conseil commissionne Stéphanie Poujet pour la réalisation des devis. Le conseil commissionne la commission travaux pour l'acceptation des devis et le lancement des travaux.

Pour tenter de palier à ce déficit budgétaire, le montant pour la location de la salle des fêtes est porté à :

- 75€ pour les habitants d'Espanès
- 175€ pour les personnes extérieures à Espanès

Le conseil adopte à l'unanimité ces décisions.

4) Décision modificative budgétaire.

Il a été constaté un dépassement de crédits budgétaire sur le chapitre 014 de 2 778 €.

Afin de régularisé ce dépassement il est proposé un transfert de 2 778 € entre l'article 61522 vers l'article 73921.

Le conseil adopte à l'unanimité cette modification budgétaire.

5) Questions diverses.

- Bornage du chemin Doumens : Le conseil est en attente du rapport du géomètre.
- La Mairie prend la décision d'offrir un petit déjeuner le 17 juillet 2015 pour fêter dans la convivialité le passage du Tour de France. Des tracts informatifs seront distribués dans les boîtes aux lettres des habitants.

La séance est levée à 21h50.

BAUDOUIN René

COLRAT Fabrice

FABIAU Isabelle

MATTIUZZO Maxime

MOMMARSON Aurélien

PAUMARD Isabelle

POUJET Stéphanie

SCHORNOZ Yann

VILLEMUR Sylvie

VILLEMUR Xavier

WAGNER Thomas